

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Août 2017)



SOCOTEC



Bien concerné

39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11
77000 MELUN

Propriétaire

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE
10 AVENUE CHARLES PEGUY
77000 MELUN

Donneur d'ordre

HABITAT 77-OPH DE SEINE ET MARNE
10 AVENUE CHARLES PEGUY
77000 MELUN

CONCLUSION DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Date du rapport : 09/03/2020

Date de visite : 27/02/2020

Fait à : VILLEPINTE

Référence du dossier : Diffus OPH77

Référence du rapport :

62LAF1103 09/03/2020 - 11:29

Nombre de prélèvements : 23

Auteur du rapport : Olivier GUERIN

Fonction : Opérateur de repérage

Certificat de compétence : n° 17-881

Délivré par : ABCIDIA

Contrat d'assurance :

AXA France
313 Terrasses de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

SOMMAIRE

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE	3
1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PERIMETRE DU REPERAGE.....	4
II. CONCLUSIONS	5
III. OBJET DE LA MISSION	5
1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE	6
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	6
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	6
1. PRESTATIONS REALISEES.....	6
2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	7
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE.....	7
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE.....	9
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	9
VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT	12
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION	13
ANNEXE 2 - PV ANALYSES	18
ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS	22
ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES	23
ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	24
ANNEXE 6 - PLANS / CROQUIS	26

I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 - oph de seine et marne		PAGE N° : 1		
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR HABITAT 77 - oph de seine et marne ANT. MELUN PAYS SEINE 10 AVENUE CHARLES PEGUY CS 90074 77002 MELUN CEDEX Tél : 01 64 14 11 11 Siret : 27770001900015		BON DE TRAVAUX 2020 4109 SOCOTEC DIAG (EXPERT HABITAT) 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144		
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4473 1 Provenance EX-MELUN VAL SEINE Objet DIAG	ÉMETTEUR LUTGEN MARC			
SERVICE SCE MELUN PAYS SEINE	LOCALISATION Programme 62 MELUN - ALMONT Tranche 1 Ensemble C000 Escalier AF Étage 11 Logement 3 Module 62LAF1103 Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN			
ADRESSE MME TRICAS BARIO ODETTE 39 RUE J. MOULIN 77000 MELUN		Tél. personnel 0164094712		
DELAI D'EXECUTION 15 JOURS		PÉRIODE DU 26-02-2020 AU 11-03-2020		
ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM145	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX	1,00	5,27	5,27
	D'ENTRETIENS DU RÉPERATIONS ENTRE 1 A			
AM173	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET	8,00	50,58	404,64
	ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS			
TOTAL H.T.				409,91
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A.	20,00 %			81,98
TOTAL T.T.C.				491,89
AFFECTATION BUDGETAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHÉMA : TECHNI		
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A760	AME1 ME1	HONORAIRES DIAG AMIANTE	491,89
AFFECTATION ANALYTIQUE		RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	62 1	C000 AF 62LAF1103	L 25138 TRICAS BARIO ODETTE	491,89
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2020 4109				

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

HABITAT 77 - oph de seine et marne		PAGE N° 2
BON DE TRAVAUX		2020 4109

	Édité le 26-02-2020
Le Service Émetteur	
 Marc MEYER Gestionnaire de Secteur Melun Pays de Seine	

ACCUSÉ DE RÉCEPTION À RETOURNER AU RESPONSABLE D'ANTENNE DÈS LA FIN DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX			
JE SOUSSIGNÉ		CERTIFIE QUE LES RÉPARATIONS FAISANT L'OBJET DU B.T. 2020 4109	
ONT BIEN ÉTÉ EFFEC TUÉES PAR L'ENTREPRISE		LE	
HEURE D'ARRIVÉE :	SIGNATURE DU LOCATAIRE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	POUR L'ENTREPRISE
HEURE DE DÉPART :			

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

2. PERIMETRE DU REPERAGE

Pièces concernées	Travaux	Ouvrages ou composants de la construction	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Remarques particulières
	Selon BT			

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Séjour - R+1	Autres	Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Mur B	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Mur A, Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO
Dégagement - R+1	Autres	Mur A, Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO
Placard 1 - R+1	Autres	Mur A, Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis.**

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. L'identification de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation et de transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le repérage est basé sur les composants de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017.

Rappel réglementaire :

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : LOGEMENTS COLLECTIFS

Date de construction / PC : Date du permis de construire non connue

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveau	Local	Concernée
R+1	Entrée	Concerné
R+1	Cuisine	Concerné
R+1	Séjour	Concerné
R+1	Balcon	Concerné
R+1	Placard 1	Concerné
R+1	Dégagement	Concerné
R+1	Chambre 1	Concerné
R+1	Chambre 2	Concerné
R+1	Salle de bains	Concerné
R+1	Gaine technique	Concerné
R+1	WC	Concerné
R+1	Cellier	Concerné

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA 3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
- Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre I. 2.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de l'absence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



3. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) : NEANT

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Parties non visitées

Pièce et étage	Justification
NEANT	

Eléments non inspectés et justification

PIECE ET ETAGE	REPERAGE	MATERIAUX OU PRODUITS	JUSTIFICATION
NEANT			

Eléments à sonder ou à analyser non présents :

NEANT

Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Commentaire :

Occupation des locaux : Vacant

[RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUEES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION](#)

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Néant
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§5.2)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

En colonne « Identification », figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Séjour - R+1	Autres	Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Mur B	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Mur A, Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO
Dégagement - R+1	Autres	Mur A, Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO
Placard 1 - R+1	Autres	Mur A, Mur C	Enduit / Peinture plaque de plâtre	P011	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

QUANTITATIF DES ELEMENTS AMIANTES

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants	Unité de mesure	Quantité	Poids (t / U)	Poids total estimé
NEANT					

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Dégagement - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	RESULTAT ANALYSE
Entrée - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Placard 1 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P001	ZPSO
Entrée - R+1	Autres	Sol	Moquette	P002	RESULTAT ANALYSE
Cellier - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P003	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+1	Autres	Sol	Carrelage	P003	ZPSO

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Séjour - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P004	RESULTAT ANALYSE
Cellier - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D	Dalle de sol	P004	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P005	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P005	ZPSO
Salle de bains - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P006	RESULTAT ANALYSE
WC - R+1	Autres	Sol	Dalle de sol	P006	ZPSO
Cellier - R+1	Autres	Mur B	Colle plinthe	P007	RESULTAT ANALYSE
Cellier - R+1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D	Colle plinthe	P007	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E	Colle plinthe	P007	ZPSO
Salle de bains - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E	Colle plinthe	P007	ZPSO
WC - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D	Colle plinthe	P007	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Mur B	Colle faïence	P008	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D, Mur E	Colle faïence	P008	ZPSO
Salle de bains - R+1	Autres	Mur D	Colle faïence	P009	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur E	Colle faïence	P009	ZPSO
Entrée - R+1	Autres	Mur A	Enduit / Peinture	P010	RESULTAT ANALYSE
Cellier - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
Chambre 1 - R+1	Autres	Mur A, Mur C, Mur D, Mur E	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Mur B, Mur D, Mur E	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
Dégagement - R+1	Autres	Mur B, Mur D	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
Entrée - R+1	Autres	Mur B, Mur D	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
Placard 1 - R+1	Autres	Mur B, Mur D	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
Séjour - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur D, Mur E	Enduit / Peinture	P010	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Mur C	Enduit / Peinture	P012	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur D, Mur E	Enduit / Peinture	P012	ZPSO

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Salle de bains - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D, Mur E	Enduit / Peinture	P012	ZPSO
WC - R+1	Autres	Mur A, Mur B, Mur C, Mur D	Enduit / Peinture	P012	ZPSO
Séjour - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P013	RESULTAT ANALYSE
Cellier - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P013	ZPSO
Chambre 1 - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P013	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P013	ZPSO
Dégagement - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P013	ZPSO
Entrée - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P013	ZPSO
Placard 1 - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P013	ZPSO
Salle de bains - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P014	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P014	ZPSO
WC - R+1	Autres	Plafond	Enduit / Peinture	P014	ZPSO
Chambre 1 - R+1	Autres	Entre ouvrant et dormant de fenêtres	Joint	P015	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Entre ouvrant et dormant de fenêtres	Joint	P015	ZPSO
Chambre 1 - R+1	Autres	Fenêtre PVC	Joint de parclose	P016	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Fenêtre PVC	Joint de parclose	P016	ZPSO
Chambre 1 - R+1	Autres	Entre tableau extérieur et bâti de fenêtres PVC	Joint	P017	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Entre tableau extérieur et bâti de fenêtres PVC	Joint	P017	ZPSO
Séjour - R+1	Autres	Radiateurs	Joint fibreux	P018	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Radiateurs	Joint fibreux	P018	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Radiateurs	Joint fibreux	P018	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Radiateurs	Joint fibreux	P018	ZPSO
Salle de bains - R+1	Autres	Radiateurs	Joint fibreux	P018	ZPSO
Séjour - R+1	Autres	Radiateurs	Peinture	P019	RESULTAT ANALYSE
Chambre 1 - R+1	Autres	Radiateurs	Peinture	P019	ZPSO
Chambre 2 - R+1	Autres	Radiateurs	Peinture	P019	ZPSO
Cuisine - R+1	Autres	Radiateurs	Peinture	P019	ZPSO
Salle de bains - R+1	Autres	Radiateurs	Peinture	P019	ZPSO
Entrée - R+1	Autres	Entre ouvrant et dormant de porte	Joint	P020	RESULTAT ANALYSE

Pièce et Etage	Ouvrage ou composant de la construction	Localisation	Partie d'ouvrage ou de composant à inspecter ou à sonder	Identification	Justification
Entrée - R+1	Autres	Portes palières	Peinture	P021	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+1	Autres	Sous évier	Revêtement bitumineux	P022	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains - R+1	Autres	Réseaux de distribution	Peinture	P023	RESULTAT ANALYSE
Cuisine - R+1	Autres	Réseaux de distribution	Peinture	P023	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage, Fr : Fraction définie par le laboratoire, se référer aux PV d'analyse

VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

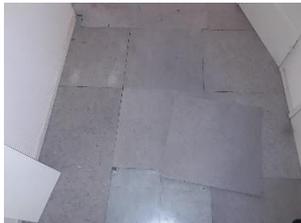
- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

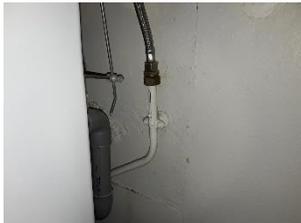
Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

Identification : P001
Pièce et étage : Dégagement R+1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)
Descriptif Laboratoire : Moquette beige avec couche bitumineuse + colle polymère incolore avec couche souple et poussières non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)

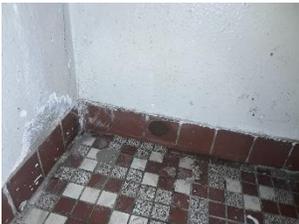

Identification : P002
Pièce et étage : Entrée R+1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Moquette)
Descriptif Laboratoire : Revêtement cassant gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P003
Pièce et étage : Cellier R+1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Carrelage)
Descriptif Laboratoire : Joint cassant gris + carrelage + colle grise hétérogène
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)
 

Identification : P004
Pièce et étage : Séjour R+1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)
Descriptif Laboratoire : Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + revêtement cassant gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau compact gris hétérogène
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P005
Pièce et étage : Chambre 2 R+1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)
Descriptif Laboratoire : Revêtement cassant gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau compact gris hétérogène
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P006
Pièce et étage : Salle de bains R+1
Localisation : Sol
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Dalle de sol)
Descriptif Laboratoire : Revêtement cassant blanc + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau compact gris hétérogène
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P007
Pièce et étage : Cellier R+1
Localisation : Mur B
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle plinthe)
Descriptif Laboratoire : Carrelage + colle grise + matériau compact gris hétérogène
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P008
Pièce et étage : Cuisine R+1
Localisation : Mur B
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle faïence)
Descriptif Laboratoire : Carrelage + colle beige + couche plâtruse blanche non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P009
Pièce et étage : Salle de bains R+1
Localisation : Mur D
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Colle faïence)
Descriptif Laboratoire : Carrelage + colle beige + couche plâtruse blanche
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P010
Pièce et étage : Entrée R+1
Localisation : Mur A
Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)
Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtrux blanc en vrac non séparable
Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)


Identification : P011

Pièce et étage : Séjour R+1

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture plaque de plâtre)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau plâtreux blanc avec couche en papier non séparable + matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Résultat (justification) : Amiante détecté (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P012

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Mur C

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau gris non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P013

Pièce et étage : Séjour R+1

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P014

Pièce et étage : Salle de bains R+1

Localisation : Plafond

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Enduit / Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P015

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Entre ouvrant et dormant de fenêtres

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint)

Descriptif Laboratoire : Matériau souple noir avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P016

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Fenêtre PVC

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint de parclosé)

Descriptif Laboratoire : Matériau souple noir

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P017

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Entre tableau extérieur et bâti de fenêtres PVC

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint)

Descriptif Laboratoire : Peinture en faible quantité non séparable + matériau souple blanc

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P018

Pièce et étage : Séjour R+1

Localisation : Radiateurs

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint fibreux)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples non séparable + matériau fibreux beige avec poussières

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P019

Pièce et étage : Séjour R+1

Localisation : Radiateurs

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P020

Pièce et étage : Entrée R+1

Localisation : Entre ouvrant et dormant de porte

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Joint)

Descriptif Laboratoire : Peinture non séparable + matériau souple noir

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P021

Pièce et étage : Entrée R+1

Localisation : Portes palières

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peintures multiples en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P022

Pièce et étage : Cuisine R+1

Localisation : Sous évier

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Revêtement bitumineux)

Descriptif Laboratoire : Tampon bitumineux noir avec couche souple

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)



Identification : P023

Pièce et étage : Salle de bains R+1

Localisation : Réseaux de distribution

Parties d'ouvrages ou de composants : Autres (Peinture)

Descriptif Laboratoire : Peinture en vrac

Résultat (justification) : Amiante non détectée (RESULTAT ANALYSE)

PHOTO NON DISPONIBLE

ANNEXE 2 - PV ANALYSES



3 rue Armand Herpin Lacroix
35000 RENNES
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19882 EN DATE DU 06/03/2020 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SOCOTEC DIAGNOSTIC - AGENCE VILLEPINTE 22 Avenue des Nations 93420 VILLEPINTE	Réf. Commande ITGA : IT0720-19882 Réf. Commande Client : 62LAF1103--01
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 02/03/2020

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP): Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai:
 - (1)- Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT885)
 - (2)- Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT453)
 - (3)- Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2): Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiantes optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050): Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiantes est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiantes
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Dégageant Sol Dalle de sol				
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Entrée Sol Moquette				
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cellier Sol Carrelage				

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 1/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19882 EN DATE DU 06/03/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELLIN Réf échantillon client : 62LAF1103P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Sol Dalle de sol				Réf échantillon ITGA : IT152003-869 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Revêtement cassant gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Couche blanche / Matériau compact gris hétérogène
* Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + revêtement cassant gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau compact gris hétérogène	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELLIN Réf échantillon client : 62LAF1103P005 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 2 Sol Dalle de sol				Réf échantillon ITGA : IT152003-870 Description ITGA : Revêtement cassant gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Couche blanche / Matériau compact gris hétérogène
* Revêtement cassant gris + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris + couche blanche non séparable + matériau compact gris hétérogène	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELLIN Réf échantillon client : 62LAF1103P006 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Sol Dalle de sol				Réf échantillon ITGA : IT152003-871 Description ITGA : Revêtement cassant blanc / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Matériau compact gris hétérogène
* Revêtement cassant blanc + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau compact gris hétérogène	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELLIN Réf échantillon client : 62LAF1103P007 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cellier Mur B Colle plinthe				Réf échantillon ITGA : IT152003-872 Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau compact gris hétérogène
* Carrelage + colle grise + matériau compact gris hétérogène	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELLIN Réf échantillon client : 62LAF1103P008 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur B Colle faïence				Réf échantillon ITGA : IT152003-873 Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Couche plâtrée blanche
* Carrelage + colle beige + couche plâtrée blanche non séparable	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELLIN Réf échantillon client : 62LAF1103P009 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Mur D Colle faïence				Réf échantillon ITGA : IT152003-874 Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Couche plâtrée blanche
* Carrelage + colle beige + couche plâtrée blanche	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELLIN Réf échantillon client : 62LAF1103P010 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Entrée Mur A Enduit Peinture				Réf échantillon ITGA : IT152003-875 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtré blanc en vrac
* Peinture non séparable + enduit plâtré blanc en vrac non séparable	META (1)	2	06/03/2020	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 2/4

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0720-19882 EN DATE DU 06/03/2020
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P019 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Séjour Radateurs Peinture				Réf échantillon ITGA : IT152003-884 Description ITGA : Peintures multiples en vrac
* Peintures multiples en vrac	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P020 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Entrée Entre ouvrant et dormant de porte Joint				Réf échantillon ITGA : IT152003-885 Description ITGA : Peinture / Matériau souple noir
* Peinture non séparable + matériau souple noir	META (3)	1	05/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P021 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Entrée Portes palières Peinture				Réf échantillon ITGA : IT152003-886 Description ITGA : Peintures multiples en vrac
* Peintures multiples en vrac	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P022 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Sous évier Revêtement bitumineux				Réf échantillon ITGA : IT152003-887 Description ITGA : Tampon bitumineux noir avec couche souple
* Tampon bitumineux noir avec couche souple	META (3)	1	05/03/2020	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 62LAF1103--01 - 39 Rue J. Moulin - Logement 3 - ESC AF - R+11 77000 MELUN Réf échantillon client : 62LAF1103P023 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Salle de bains Réseaux de distribution Peinture				Réf échantillon ITGA : IT152003-888 Description ITGA : Peinture en vrac
* Peinture en vrac	META (1)	1	06/03/2020	Amiante non détecté / -

Validé par : Bastien PORRES - Responsable de Laboratoire Adjoint



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 09

Page 4/4

ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS

Aucun document disponible

ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPÉTENCES



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

GUERIN Olivier
sous le numéro 17-881

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante** sans mention Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE** individuel Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 17/02/2017 Validité : 16/02/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 24/03/2017 Validité : 23/03/2022
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Accréditation
n°4-0540
portée étendue sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - 4 route de la Noue 91190 GIF-SUR -YVETTE - 01 64 46 68 24
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance
▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 ROUTE D'ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

COURTIER
VD ASSOCIES
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 56 30 95 75
Fax : 08 97 50 56 06
Email : CONTACT@VDASSOCIES.FR
Portefeuille : 0201478984

Vos références :
Contrat n° 10158549604
Client n° 0626089020

AXA France IARD, atteste que :

**SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 ROUTE D'ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME**

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

AMIANTE :
ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE
DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE
DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES
CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)
CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE)
REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION
REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES

PLOMB :
DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU
CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP)
DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP)
RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE :
ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES
ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS)
INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALUR)

MESURES :
MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN
CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2

10158549604180710

65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ
ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMT)
ESRIS (ETAT DES SERVITUDES RISQUES ET D'INFORMATION SUR LES SOLS)
ERP (ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS)
DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.
ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE.
ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012.
DOCUMENT ETABLI A L'ISSUE DU CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT AUTONOME ET COLLECTIF
ETAT DES LIEUX LOCATIFS
DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE
CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION
DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO
INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES
THERMOGRAPHIE INFRAROUGE
DIAGNOSTIC RADON : DANS TOUS TYPES DE BATIMENTS.
DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE
DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER – ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL
DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS.
DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES
EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION)
ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION
CENTRE DE FORMATION
MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE
DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS DE GAZ
VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES ENGINES DE LEVAGE ET DE CHANTIER
DIAGNOSTIC SECURITE INCENDIE
CONTROLE DE SECURITE DES AIRES DE JEUX
RECHERCHE DE METAUX LOURDS SUR TOUS TYPES D'OUVRAGES ET DE BÂTIMENTS

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 02 Janvier 2020

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/2

ANNEXE 6 - PLANS / CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE

Bien : 62LAF1103 - 39 Rue J. Moulin -
Logement 3 - ESC AF - R+11 77000
MELUN

Zone :R+1

Plan

Auteur :GUERIN Olivier

N° de planche :1/1

Légende type de mur :

	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Briques
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Murs Torchis
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	Murs Mâchefer
	Murs Parpaing
	Murs amiantés

Légende des prélèvements :

	Prélèvement de sol amianté
	Prélèvement de sol non amianté
	Prélèvement de plafond amianté
	Prélèvement de plafond non amianté
	Prélèvement de mur amianté
	Prélèvement de mur non amianté
	Autre type de prélèvement amianté
	Autre type de prélèvement non amianté
	Sols amiantés
	Plafonds amiantés
	Sols et plafonds amiantés

